Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire
26 mai 2015

A Clamart, le 1er juin 2015

L'assemblée Générale ordinaire du Club **CSM CLAMART NATATION**, dont le siège est à la Maison des Sports-Place Jules HUNEBELLE à 92140 CLAMART, identifié au SIRET sous le n° **491 710 919 00011**, Code NAF APE **926 C**, affilié à la Fédération Française de Natation sous l'affiliation **n° 130922706**, agrée Jeunesse et Sports **n° 92 S665**, s'est réunie à la Maison des Associations, 13 rue de Bièvres à Clamart, sur convocation adressée par courriel en date du 12 mai 2015.

La réunion est présidée par **Patrick PARAKIAN**, Président, assisté par **Christine BLOCH-ARFEUILLE**, Trésorière et **Eliane Le CARDINAL**, Secrétaire Générale.
A l'ouverture de la séance, **110** membres sont présents ou représentés.

L'ordre du jour est rappelé par le Président :

- **Formalités**
- **Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président**
- **Approbation du Procès Verbal de l'Assemblée Générale 2014**
- **Rapport moral et sportif (vote)**
- **Rapport financier (quitus)**
- **Affectation du résultat**
- **Approbation du budget prévisionnel (vote)**
- **Renouvellement de mandats de membres du Bureau (6 postes sont à pourvoir)**
- **Questions diverses**

L'assemblée est déclarée ouverte vers 19h15 par le Président qui souhaite la bienvenue à l'assistance. Il remercie de leurs présences, **Daniel ELIOT**, Conseiller-délégué aux sports de la ville de CLAMART, et **Xavier MARESQ**, Directeur des Sports. **Mr Jean-Didier BERGER**, Maire de CLAMART-Conseiller Régional Ile-de-France s'excuse de son absence, car retenu par des contraintes extérieures mais qui a tenu a nous adresser un message nous souhaitant une Assemblée Générale constructive pour la Natation à Clamart.
Le Président souhaite que le Club s'associe à la douleur des proches de Camille MUFFAT et des sportifs disparus accidentellement.

Déroulement Assemblée Générale :

1/APPROBATION du PROCES VERBAL de l'ASSEMBLEE GENERALE du 26 juin 2014

Le Président reprend les points principaux du procès-verbal.
En l'absence de questions ou observations, Le Président met aux voix l'adoption de ce procès verbal :
L'adoption du P-V de l'AG 2014 est soumis au vote : Contre : 0, Abstention : 0 : la résolution est votée à l'unanimité.

2/RAPPORT MORAL et SPORTIF

Le Président présente son rapport et rappelle les grands moments de l'année 2014 et la saison sportive 2014/2015, qui se sont avérés être très riches en émotions mais s'inscrivant dans une trajectoire non linéaire :

- Nous avons commencé la saison sportive avec un nouveau report d'ouverture de la nouvelle piscine (qui n'a été livrée qu'en Mars 2014)
- Au regard de l'engagement pris devant l'AG, nous avons priorisé la remise à niveau de notre situation financière
- Nous avons également tenu à perpétuer la compétitivité sportive de notre Club
- Le Club comptabilise **1.215** adhérents vs **866** à fin 2013
- **86%** des adhérents relèvent de Sud de Seine/ **58%** sont des adhérents de moins de 18 ans/ la parité est respectée : **63%** sont des Femmes
- **73%** des adhérents pratiquent la natation/**27%** l'aquagym : Natation/ **43%** des nageurs fréquentent l'Ecole de Natation : **37%** sont en perfectionnement : **10%** en compétition et **10%** en Eveil aquatique.
- Nouvelle piscine : nous sommes toujours perplexes car éloignée de nos attentes (locaux associatifs non accessibles en dehors des heures d'ouverture de la piscine, surface du bureau ramenée de 60m² à 8m² !, absence de local musculation (prévu à l'origine..). Nous avons relancé à de nombreuses reprises le gestionnaire de la piscine, mais sans résultats à ce jour. Le côté « bassins » est satisfaisant malgré déjà l'apparition de quelques soucis (lame de joint qui se décolle, etc..)
- Nous avons eu (11 mai 2015) une réunion de validation des créneaux nous permettant de préparer la prochaine saison avec plus de sérénité. Nous avons un volume d'activités conséquent (83h/hebdo) avec **68** créneaux sur **2** sites à orchestrer en tenant compte des aspirations de **9** entraîneurs.
- Nous avons renoncé à créer l'activité « aquamaterrnité » (mise en œuvre complexe). L'activité « bébés nageurs »et « jardin aquatique » a, en revanche, rencontré son public (~100 inscrits)
- Le Club s'es vu confirmer ses 3 labels fédéraux : « Animation », « Développement » et « Formation Course »
- Les « **Nouvelles Activités Périscolaires** » n'ont pas répondu à nos attentes : effectifs aléatoires, difficile pour l'encadrant de proposer un vrai parcours et suivi pédagogique.
- Nous sommes également toujours proactifs sur les « Classes Sportives à Aménagement d'horaires » mais avec peu de retour des parents.

- Du côté, financier, nos objectifs ont été atteints , voire dépassés. Le Trésorier vous en livrera tous les détails dans son rapport.
- Et nous avons terminé l'exercice par l'annonce d'un contrôle URSSAF pour début Janvier. Conclusion du contrôleur : « Aucune irrégularité n'a été relevée au titre de l'application des législations sociales ».Nos remerciements les plus vifs à la Trésorière qui a largement contribué réussir ce contrôle.
- Nouveauté 2015/2016: au regard du nombre d'adhérents, il a nous semblé pertinent de nous doter d'un outil permettant la gestion de nos adhérents dont l'adhésion par Internet. Nous sommes conscients que cette 1ère utilisation sera délicate à gérer mais nous ne désespérons pas…

La grande satisfaction est venue du plan sportif, car malgré des conditions d'entraînements difficiles, le Club a délivré des résultats au –delà de nos espérances :

- **1** titre de Championne de France « cadettes » au relais 4 x100 m 4 nages
- **59** eme rang national sur 1.008 Clubs classés
- **4** eme rang national à l'Interclubs masculin et **11** eme rang national pour les nos féminines
- **2** stages délocalisés ont été proposés (Palma de Majorque en Février et Piombino en avril) et **1** stage sur site.
- Participation à **63** compétitions et déplacé **628** nageurs.
- Nos objectifs sportifs : obtention de l'espace musculation ! intégrer le Top 50 des Clubs

Pour conclure son rapport moral, le Président souligne le sens important des mots « Associatif » et « Bénévoles ». Il remercie les bénévoles et les membres du bureau qui sont sur tous les fronts tout au long de la saison. Le Président rappelle qu'il n'est point d'organisation performante sans une structure d'encadrement compétente et impliquée. Il salue l'ensemble de nos éducateurs pour leur implication dans le projet associatif et sportif du Club.
Le Président tient à remercier la Direction des Sports de la Ville et la Direction des Piscines de Sud de Seine pour leur soutien tout au long de la saison ainsi que nos contributeurs institutionnels (CG 92) et privés.
Les rapports sont soumis aux votes : Contre : 0, Abstention : 0 : la résolution est adoptée à l'unanimité.

3/RAPPORT FINANCIER
Au 31/12/14, il a été constaté un excédent d'exploitation de45 634 € vs -7.727€ à fin 2013.
Les engagements pris ont été tenus: Retour du compte d'exploitation en territoire positif et reconstitution des Fonds Associatifs

- Le résultat est issu de la différence entre les produits d'exploitation **(379.108€)** et les charges d'exploitation **(333.133€).**
- Les cotisations représentent **63%** des produits et les charges de personnel **59%** du total des charges.

Il est demandé quitus de la gestion: Contre : 0, Abstention : 0 : le quitus est donné à l'unanimité.

4/AFFECTATION du RESULTAT
Il est proposé d'affecter le résultat aux Fonds Associatifs. Ceux-ci passeraient t de **-31.998€** à **+14.636€ (***si la résolution est votée).*
Nous considérons que les Fonds Associatifs sont primordiaux pour notre Club, nous permettant de financer nos investissements (matériel,..) ou d'assurer la pérennité du Club (imprévus, baisse subvention, etc..)
L'affectation est proposé au votes: Contre : 0, Abstention : 0 : la résolution est adoptée à l'unanimité.

5/ BUDGET PREVISIONNEL ANNEE 2015
Nous nous calons sur le réalisé 2014 avec des ajustements à la marge (2%) : **386.000€** (vs 329.000€).
Produits : +2% basé sur une hausse du nombre d'adhérents avec des charges à valeur constante.
Proposition de la grille de cotisation au titre de la saison 2015/2016/Nouveauté : carte d'accès Piscine : facturée au Club **(3€)** et répercutée à l'adhérent (un chèque caution de **20€** demandé mais non encaissé)
Le Budget prévisionnel est soumis au vote: Contre : 0, Abstention : 0 : le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

6/ ELECTION du BUREAU
Conformément aux statuts, le Bureau est démissionnaire.
Les membres sortants se représentent et sollicitent la confiance des adhérents.
Une candidature au Bureau nous est parvenue : celle de **Karima CHADY** : cette candidature s'avère non éligible au regard de l'article 10 des statuts (1 an de présence au Club est requis pour candidater au Bureau).

- ***Le renouvellement de mandats de membres du bureau est voté à l'unanimité. Pas de vote sur la candidature***

7/ DELEGATION au PRESIDENT POUR ACCOMPLIR LES FORMALITES LEGALES
La délégation est votée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

Pour servir et valoir ce que de droit,

Patrick PARAKIAN

Président du CSM CLAMART NATATION